

auprès des Sœurs, et nous ne pouvons, sans être émus, les voir s'accrocher aux vêtements de leurs maîtresses, tandis qu'ils supplient, les larmes aux yeux, de ne pas les renvoyer. *Vous savez, ma Sœur, que je n'ai jamais fait le méchant... Je ne me suis jamais sauvé de l'école... Moi je vous aime trop...* sont les phrases éloquentes dictées par la naïveté de ces chers enfants naguère si sauvages. Il est étonnant de voir l'empire qu'exercent les Sœurs sur les Sioux par le moyen de leurs enfants. C'est donc pour soutenir ce bon esprit parmi les Indiens ainsi que le désir qu'ils manifestent d'être instruits, que j'ai agi selon que je viens de vous mentionner. Quelques-uns des plus âgés des garçons pourront être logés au-dessus de la boulangerie. De cette sorte les Sœurs garderont une cinquantaine d'enfants et les vieilles bâtisses pourront loger à peu près 17 autres, en se mettant à la gêne.

Depuis le feu, les chefs et autres principaux sont venus m'exprimer leurs ardents désirs d'avoir une autre bâtisse, élevée le plus tôt possible pour le bien de leurs enfants; mais ils la désirent plus grande que celle qui vient d'être consumée. Je me permets donc de suggérer, très respectueusement, qu'on donne le contrat pour l'érection d'une bâtisse de briques, assez spacieuse pour loger 200 élèves avec l'Hôpital et tout ce qui sera nécessaire pour une école de première classe. Les briques ainsi que la pierre-à-chaux se trouvent en abondance dans la Réserve. Le four à chaux n'est à peu près qu'à un quart de mille de distance; il aurait besoin, au cas d'usage, d'être agrandi et d'avoir de l'enduit dans l'intérieur. Le bois nécessaire pour la confection des briques et de la chaux peut être rendu sur les lieux pour \$3.00 la corde. Il y a peut-être 25 milles à parcourir entre la dernière station du chemin de fer et l'école. Je fournis ces renseignements d'avance afin de mettre le Département en état de donner une décision par rapport à une nouvelle bâtisse et les moyens à prendre pour sa construction.

J'enverrai, séparément, une réponse à la lettre L1192 du 26 Janvier 1883, dans laquelle je me permettrai d'autres suggestions relatives à l'emplacement propre à l'érection d'une nouvelle bâtisse pour l'école de la Réserve. Les médicaments, les instruments et les provisions propres à l'Hôpital furent